

Initiatives ministérielles

Je vois qu'il ne me reste pas beaucoup de temps. Le principal autre programme prévu là-dedans, et il y en a d'autres, est le Compte de stabilisation du revenu net. Peu de provinces ont convenu d'y participer. Je reconnais que c'est un excellent programme pour les agriculteurs, mais il est coûteux pour les gouvernements.

Je nourris aussi des inquiétudes pour ce que ce programme va donner à long terme. Le secteur agricole peut-il, comme je l'espère, justifier l'imposition de telles dépenses au reste des Canadiens? Il s'agit d'une espèce de régime enregistré de retraite. Malheureusement, il ne va pas profiter aux agriculteurs les plus démunis, car ceux-ci ne pourront pas y contribuer. Ils n'en auront tout simplement pas les moyens.

Je crois que le projet de loi constitue un effort honnête et que je peux l'appuyer. Il va créer une situation qui demandera, je le sais, beaucoup de surveillance. Il faudra en débattre soigneusement au comité. Je regrette que, encore une fois, le gouvernement présente un projet de loi à caractère agricole à la Chambre le lundi, demandant à celle-ci de l'adopter en vitesse. C'est arrivé dans le cas de plusieurs autres projets de loi déjà. Cette situation dure depuis quelque temps déjà. Je voudrais bien qu'il n'y ait pas toujours ce sentiment d'urgence.

Ces deux derniers jours, de plus en plus de personnes et de groupes m'ont manifesté leur intention de discuter de ce projet de loi avec ledit comité, et j'espère que le gouvernement prendra le temps de les entendre. Je sais qu'on l'encouragera à le faire. Il y a bien d'autres choses à examiner dans cette mesure. Elle va améliorer la situation, mais elle exigera de la vigilance. Elle peut être améliorée, et je compte que nous le ferons tous ensemble dans l'intérêt du secteur agro-alimentaire.

[Français]

M. Bob Kilger (Stormont—Dundas): Madame la Présidente, avant de faire un commentaire et de poser une question à mon collègue de Prince Edward—Hastings, j'aimerais mentionner que, à quelques occasions, le député, probablement par oubli, a souligné l'absence d'un député en Chambre. Mais je pense que pour être un peu juste ce matin, j'aimerais profiter de l'occasion pour souligner la présence du vice-premier ministre, le ministre responsable de l'Agriculture. Je le félicite de sa présence, parce qu'il s'intéresse, sans aucun doute, à l'agriculture et qu'il démontre un grand respect envers la Chambre et tous les députés.

[Traduction]

À l'instar de mon collègue de Prince Edward—Hastings, j'appuie le principe du projet de loi. À mon avis, il a fait état de préoccupations très réelles qui seront, nous l'espérons, examinées au moment de l'étude en comité.

• (1030)

Ceux d'entre nous qui connaissent le député de Prince Edward—Hastings savent qu'il est très au fait de la question agricole et qu'il s'y intéresse particulièrement.

Mon collègue pourrait peut-être nous dire comment ce projet de loi est perçu et accueilli par les différents groupements agricoles au Canada.

M. Vanclief: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. En toute honnêteté, je pense que le projet de loi est généralement très bien accueilli. Je m'inquiète toutefois de ce que, à mesure que le temps passe, la nervosité monte.

Comme mon collègue, je suis heureux que le ministre assiste à ce débat. Il y a cependant des problèmes. Le premier ministre de la Saskatchewan est probablement celui qui, depuis trois ou quatre mois, a défendu le projet de loi le premier et il l'a fait avec plus d'énergie et d'enthousiasme que quiconque. Ceux qui suivent la politique savent pourquoi M. Devine a des problèmes et des inquiétudes qui ne sont pas seulement de nature financière. Avec un peu d'humour, disons qu'au cours des dernières 24 heures, il a prouvé qu'il ne savait même pas ce qu'est une circonscription. Il semble que, dans sa province, on se demande qui représente quoi.

J'ai remarqué une déclaration du ministre du Développement rural de la Saskatchewan, selon laquelle les agriculteurs n'auraient pas suffisamment de temps pour se faire une opinion éclairée sur la question. Les éleveurs de bétail auraient certaines réserves.

Lorsque le ministre a fait cette déclaration hier et qu'il a dit que les éleveurs avaient de la difficulté à avaler le régime universel, je me suis demandé pourquoi. Leurs réserves viennent de l'un des aspects dont j'ai parlé il y a un instant, à savoir la redistribution des surfaces cultivées que le régime risque d'entraîner partout au Canada. Après examen des chiffres, on constate que le régime encourage certaines cultures plus que d'autres. L'industrie du boeuf est l'un des grands utilisateurs d'orge, notamment dans l'Ouest. Ses membres craignent, par exemple, qu'à la suite de la redistribution des surfaces cultivées, certaines d'entre elles soient désignées pour d'autres cultures que celle de l'orge; il s'ensuivrait une